

HABITATS PARTICIPATIFS

- > LES DIFFÉRENTES FORMES D'HABITATS PARTICIPATIFS : SOCIÉTÉS D'ATTRIBUTION ET D'AUTOPROMOTION, COOPÉRATIVES D'HABITATIONS.
- > MIXITÉ SOCIALE, MONTAGES FINANCIERS, COMMENT SÉCURISER UNE OPÉRATION ?
- > AIDES JURIDIQUES, ASSISTANCE ET FORMATION, LES ACTEURS EN FAVEUR D'UNE RÉUSSITE.
- > POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT D'UNE VILLE ET HABITAT PARTICIPATIF : L'EXEMPLE DE STRASBOURG.
- > DES PROJETS À GENNEVILLIERS, MONTPELLIER, BRUXELLES.

INFORMATIONS PRATIQUES

Cette journée a lieu au CAUE 92, à Nanterre.
Mardi 31 mars 2015
Début des interventions à 9:30.

Coût : 15 euros.

Règlement par chèque à l'ordre du CAUE92.
Seules les réservations assorties d'un règlement sont prises en compte. Toutes inscriptions annulées ne peuvent donner lieu à un remboursement.

Inscription :

Par courrier, envoi du bulletin d'inscription ci-joint.
+ règlement.

Pré inscription possible :

Par téléphone : 01 71 04 52 49
Par fax : 01 46 97 04 69
Par mail : secretariat@caue92.com.

Renseignements

Sophie Thollot - sophie.thollot@caue92.com

POUR VENIR

Accès RER
RER A, station « Nanterre Préfecture » (à 3 mn à pied)
Sorties 2 ou 3.

Accès auto
Station Autolib « Pesaro », 20 boulevard de Pesaro.
Parking « les Terrasses », 7 rue Célestin Hébert.
Parking « Préfecture », La Brèche, 24 rue des Trois-Fontanot.

PLAN D'ACCÈS AU CAUE 92 CONSULTABLE ET
TÉLÉCHARGEABLE SUR <http://www.caue92.com>

Photo couv : Brutopia, Stekke+Fraas, AAAA arch
© Tim Van de Velde / Tvdv.



31.03.15

HABITATS PARTICIPATIFS

COOPÉRATIVES
D'HABITATIONS ET
AUTOPROMOTION.

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DES HAUTS-DE-SEINE

CAUE92



Imbrications, Gennevilliers (92), Djuric Tardio architectes, COOP Boucle de Seine © DR.

9:15

ACCUEIL CAFÉ

OUVERTURE ET MODÉRATION

→ Jean-Sébastien Soulé, architecte-urbaniste, directeur du CAUE 92.

9:30

LES HABITATS PARTICIPATIFS DANS LA NOUVELLE LOI ALUR.

L'article 22 de la loi Alur / avancement législatif. Votée en février 2014, elle offre la possibilité aux groupes de se constituer soit en «coopératives d'habitants», selon le système ancien de locataire-coopérative, soit en «société d'attribution et d'autopromotion», les membres pouvant dans ce cas être propriétaire de leur logement.

→ Isabelle Mesnard, chargée de mission, direction territoriale Nord-Picardie du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

10:15

HABITATS PARTICIPATIFS ET COOPÉRATIFS : DE QUOI PARLE T-ON ?

Définitions, initiatives, montages, place et rôle des organismes hlm, outils juridiques, évolutions du modèle coopératif.

→ Vincent Lourier, directeur, Fédération nationale des sociétés coopératives d'hlm.

11:15

15 MAISONS EN «ACCESSION SOCIALE SÉCURISÉE», RÉPARTIES EN 4 PARCELLES-GENNEVILLIERS, EN COURS D'ÉTUDES.

Habitations qui font partie de la politique locale de micro-opérations stratégiques pour offrir un point de départ à la rénovation des zones pavillonnaires vieillissantes.

«Imbrications» réinterprète les gabarits urbains existants dans un souci de densification intelligente, favorise les toitures terrasses, les espaces végétalisés extérieurs, jardins d'hiver, terrasses et balcons, mutualise autant que possible les espaces et les services communs (jardin, local technique).

→ Philippe Calmel, architecte-ingénieur, chargé de la mission innovation urbaine et architecturale à la mairie de Gennevilliers.

→ Djuric Tardio, architectes, finalistes du concours EDF Bas Carbone 2014 pour cette opération.

→ Philippe Bedier, directeur général de la société coopérative d'hlm de la Boucle de Seine, Gennevilliers, maître d'ouvrage de l'opération.

12:30

DÉJEUNER SUR PLACE

Planète sésame 92, traiteur solidaire, bio, et compensé carbone!

14:00

ETUDE DE CAS : MASCOBADO, 23 LOGEMENTS (5 LOGEMENTS SOCIAUX LOCATIFS ET 9 LOGEMENTS EN LOCATION-ACCESSION).

Programme rédigé par les futurs habitants, un projet dans la ZAC des Grisettes à l'Ouest de Montpellier.

On évoquera les aspects formation, information, veille juridique et autres initiatives en faveur de l'assistance auprès des groupes d'habitants menés par Toit de choix, et l'idée d'un référentiel qui viendrait au delà de la charte collectivité et de la loi Alur, cadrer les attentes et exigences des futures initiatives très variées.

→ Stefan Singer, fondateur et gérant, Toit de choix, structure d'accompagnement de projets d'Habitat participatif et d'Habitat groupé en autopromotion.



Brutopia, Stekke+Fraas, AAAA arch.

15:00

BRUTOPIA, OPÉRATION D'HABITAT GROUPÉ EN AUTOPROMOTION, FOREST, BRUXELLES, 2008-2013.

HABITAT PASSIF DE 29 LOGEMENTS.

Un désir commun à une trentaine de personnes : celui d'habiter Bruxelles d'une manière qui soit à la fois durable, collective, responsable et écologique.

Acheter ensemble pour payer moins : telle est l'une des idées à l'origine de ce projet. L'acquisition d'un terrain, la construction en commun sans promoteur, l'achat groupé de matériaux, tout ce qu'il est possible de faire soi-même, permettent de réduire les prix et rendent ce projet d'habitation possible.

La plupart des "Brutopistes" n'auraient pu espérer acheter un appartement comparable en ville aux conditions actuelles du marché immobilier. Le terrain retenu pour bâtir ce projet se situe à Forest, à quinze petites minutes à pied de la gare de Bruxelles-Midi. Ce quartier recèle nombre d'infrastructures (crèches, écoles, magasins...) dans les environs immédiats, ce qui permet de limiter les déplacements inutiles.

Maître d'ouvrage : Brutopia (copropriétaires), asbl créée pour acheter le terrain et construire l'immeuble. Maître d'œuvre : Stekke+Fraas + AAAA architectes.

→ Mark Van den Dries, initiateur et accompagnateur du projet.

→ Serge Fraas, architecte / Stekke+Fraas, Bruxelles.



4 logts, Tour des pêcheurs, Dominique Coulon arch.

16:00

STRASBOURG

L'autopromotion et plus largement l'habitat participatif sont progressivement devenus un des chantiers de la politique d'aménagement durable de la ville et de la communauté urbaine.

La collectivité accompagne ainsi des projets en diffus sur des parcelles en dent creuse ou sur terrains réservés au sein d'opérations d'aménagement publiques.

Au-delà des limites de la Communauté urbaine de Strasbourg, ces initiatives ont activement contribué à structurer un réseau national des collectivités et des associations en faveur de l'habitat participatif.

Au fil du temps et avec la structuration d'un dispositif partenarial, on peut observer une double dynamique de professionnalisation et de sécurisation.

Le passage d'une initiative «artisanale» d'un petit groupe de familles à un corpus d'une petite vingtaine de projets en gestation et à dynamique nationale ne doit pas au hasard mais à la dialectique qui se joue entre la ville de Strasbourg et l'association Ecoquartier Strasbourg.

Cette expérience pose également la question de la capacité d'opérations isolées à faire sens dans le cadre d'une politique publique d'aménagement.

→ Alain Kuntzmann, directeur de projet Habitat participatif, Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg.

17:00

CLÔTURE DE LA JOURNÉE